



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de la santé

SOUS-DIRECTION POLITIQUE DES PRODUITS DE
SANTÉ ET QUALITÉ DES PRATIQUES ET DES SOINS
MISSION MINISTÉRIELLE PRÉVENTION DES INFECTIONS
ET DE L'ANTIBIORÉSISTANCE

Affaire suivie par : Agathe CLAUDE

Tél. : 07.64.43.68.58

Mèl. : agathe.claude@sante.gouv.fr

Nos réf. : D-25-004323

Paris, le 19/03/2025

Le Directeur général de la santé

à

Mesdames et Messieurs les membres du Comité
de pilotage et du Comité de Suivi de la Stratégie
nationale 2022 – 2025 de prévention des
infections et de l'antibiorésistance en santé
humaine

Objet : Prolongation de 2 ans de la Stratégie nationale 2022 – 2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine

La [Stratégie nationale 2022 – 2025 de Prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine](#) (SNPIA) a été lancée en février 2022. Depuis trois ans, en qualité de membres des comités de pilotage et de suivi, vous avez contribué à la bonne mise en œuvre des actions décrites dans ce document, afin de tendre vers les objectifs fixés.

L'un des objectifs affichés était notamment la réduction de 25% de la consommation d'antibiotiques (ATB) en ville entre 2019 et 2025. Or, si les données 2023 montrent une diminution de cette consommation de 4 % entre 2019 et 2023, cette diminution semble s'affaiblir depuis deux ans. En parallèle, le taux de bactéries résistantes aux ATB continue à augmenter.

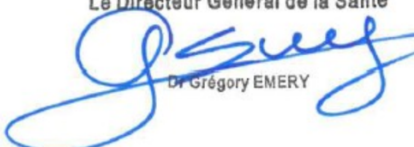
Lors du Comité de pilotage et de suivi du 4 février 2025, j'ai donc annoncé la prolongation pour deux années supplémentaires de la SNPIA, portant son terme à la fin de l'année 2027. Cette prolongation permettra à toutes et à tous de poursuivre les actions initiées afin de travailler à l'amélioration de ces résultats.

Sans remettre en cause la poursuite des autres actions de la SNPIA, cette prolongation est assortie d'une priorisation sur trois axes :

- Le renforcement de la sensibilisation du grand public ;
- Le développement du numérique ;
- L'évaluation du maillage territorial.

Je vous renouvelle mes remerciements pour votre investissement et les travaux déjà engagés. Comme depuis 2022, mes équipes continueront à vous apporter un appui si nécessaire et à coordonner la poursuite de la mise en œuvre de la SNPIA jusqu'en 2027.

Dr Grégory EMERY

Le Directeur Général de la Santé

Dr Grégory EMERY

Tél. 01 40 56 60 00
14 avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP

Copie :

Directeurs généraux des ARS

Responsables des infections associées aux soins des ARS

Responsables des CPias

Responsables des CRAtb

Responsables des Missions Nationales